

DÉLIBÉRATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL (1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITÉ SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Notre le Maire quitte la salle.

Séance du Mars 2023 à 18 heures

L(2) Mars 2023 réuni... sous la présidence de Monsieur DUBET Jean-Pierre délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Gérard NOUVELIER (3) Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
Résultats reportés		542 304,15		26 682,73		568 986,88
Opérations de l'exercice	310 639,48	354 852,22	65 025,08	68 875,77	355 664,56	603 727,99
TOTAUX	310 639,48	897 156,37	65 025,08	75 558,50	355 664,56	972 714,87
Résultats de clôture		586 516,89		30 533,19		617 050,31
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS		586 516,89		30 533,19		
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

COMPTE ANNEXE POUR

LIBELLÉ	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Publié le
ID : 033-213304728-20230414-DELIB_11_2023-DE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
(3) Maire ou Président.
(4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».



LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

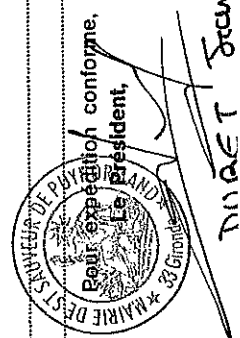
2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5°

Ont signé au registre des délibérations : MM.



Cachet